



Commission d'Entraide

Réunion du 01/05/2023

Vice-présidente : Espeut Sandra

Présents : Favier Annie, Tisseur Jérôme, Emmanuelle Contreras

Excusé : Varilles Christian

Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Aide aux joueurs blessés
- 3- Solidarité arbitre

Rappel des différents montants alloués

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- Un mois allocation : 80 euros
- Deux mois allocation : 130 euros
- Trois mois allocation : 200 euros
- Quatre mois allocation : 280 euros
- Cinq mois allocation : 340 euros
- Six mois allocation : 400 euros

Joueurs blessés

Dossier en attente ce jour :

Club de Fanjeaux, joueur Juin Jeremy montant alloué 105 euros du 13 mars 2023 au 31 mai 2023

Club de Fanjeaux, joueur Lassalle Paul montant alloué 130 euros du 19 mars 2023 au 15 mai 2023

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute 11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Club d' Esperaza joueur Ferreira Manli en attente de la prolongation de l'arrêt de travail

Club de Villegly, joueur Manreza Lenaic dossier en cours

Club du Trapel, Tallet Flavien, montant déjà alloué 105 euros plus la prolongation soit un total de 3 mois d'arrêt, reste du 95 €.

Solidarité arbitre

Un jeune arbitre s'est gravement blessé lors du pitch, il a été décidé de lui offrir une tenue d'arbitre dès son retour en compétition.

Le secrétaire